

diapason et les chœurs en particulier furent d'une religieuse ferveur. L'exécution matérielle (comme toujours à la Société de musique sacrée) avait été l'objet de soins minutieux, et c'est sans défaillance que chœurs et orchestre s'acquittèrent de leur lourde tâche. Les solistes: M. Alleurs (le Christ), Mmes Campredon et Ontrop, MM. Anseau, Lheureux et Froelich ne furent pas moins remarquables dans la leur.

César Franck en général, et les *Béatitudes* en particulier, étaient peu connus à Anvers. C'est pourquoi l'entreprise de M. Ontrop était particulièrement intéressante et même assez audacieuse, et c'est pourquoi aussi sa parfaite réussite est significative. Le succès fut, en effet, considérable et eut la portée d'une révélation. Dans le domaine musical, l'art wallon remporte là, en terre flamande, et par les soins d'un maestro flamand, une victoire qui méritait d'être signalée.

— Par la même occasion, mentionnons ici le **Festival César Franck** organisé par la Société symphonique Ysaye, à Bruxelles, sous la direction de M. José Lassalle et avec le concours de M. Alfred Cortot, pianiste. M. Lassalle est ce chef allemand, d'origine française, qui s'acquittait, il y a peu de temps, chez nous, une notoriété considérable, par sa direction pittoresque et son interprétation expressive. La précision merveilleuse, le sentiment délicat de M. Cortot ne sont plus à louer; c'est d'une manière parfaite qu'il exécuta la partie de piano des *Djinns* et des *Variations symphoniques*. Malheureusement, l'orchestre ne fut pas à la hauteur de sa tâche; cela manquait évidemment de préparation. Le *Chasseur maudit* et les morceaux symphoniques de *Psyché* furent assez bien rendus, mais la *Symphonie en ré*, le prélude de *Rédemption*, surtout la partie orchestrale des deux poèmes avec piano étaient loin d'être d'aplomb. L'orchestre Ysaye nous a donné des exécutions trop brillantes pour que nous hésitions à signaler la faiblesse de celle-ci.

E. CLOSSON.

VERVIERS. — Mlle Marthe Lorrain, protagoniste du mouvement musical wallon à Verviers, organisait dernièrement une séance consacrée aux œuvres de **Victor Vreuls**: Cette jeune artiste s'est donnée pour tâche de faire entendre chaque année les compositions de nos principaux auteurs de Wallonie; après G. Lekeu et Albert Dupuis, voici Vreuls, le savant directeur du Conservatoire de Luxembourg.

Le *Trio en ré mineur* est une page vivante et colorée dont MM. Jaspar, Zimmer et Vranken ont donné une exécution extrêmement fouillée. C'est avec un sentiment prenant et une sonorité parfaite que M. Vranken a détaillé le *Poème*, admirablement écrit pour violoncelle.

La *Sonate en si*, est, sans contredit, la plus belle page de musique de chambre de Vreuls. Ici, la science parfaite du compositeur ne gêne pas l'inspiration qui s'élève très pure; les idées sont nettes, exprimées avec facilité, dans une langue magistrale. Aussi MM. Zimmer et Jaspar ont-ils joué cette œuvre avec ferveur, en y ajoutant l'ap-

point de leur talent si fin, si vrai et si délicat; le Lento a été rendu adorablement, et le Finale chaudement enlevé.

Les mélodies de Vreuls sont bien l'expression de la Fagne, de la Fagne aimée du musicien qui y naquit. Mlle Lorrain les détailla avec un sentiment discret et juste, une diction châtiée.

Le public a fait à l'auteur une ovation bien justifiée, dont les interprètes et l'aimable organisatrice ont pu légitimement prendre leur part.

VERT ET VIEUX.

LIEGE. — Malgré l'absence de nouveautés et celle, plus regrettable, d'œuvres wallonnes, les trois derniers concerts du Conservatoire méritent une mention spéciale, grâce à la supériorité de l'exécution. Le deuxième concert était voué à l'École française. On y entendit *Wallenstein*, de d'Indy, *l'Apprenti sorcier*, de Dukas, et le *Carnaval romain*, de Berlioz. En outre, le célèbre violoniste Jacques Thibaud y joua avec une expression intense le beau *Poème* de Chausson et la *Fantaisie espagnole* de Lalo. Le troisième concert, placé sous le vocable de Wagner dans une intention commémorative, — apporta l'Ouverture pour Faust, le troisième acte du *Crépuscule des Dieux* avec, comme conclusion, la Marche funèbre, et d'importants fragments de *Tannhäuser*. Le ténor Hensel obtint un grand succès dans les rôles de Siegfried et de *Tannhäuser*. A cette même séance, le violoniste **Mathieu Crickboom**, professeur au Conservatoire, se fit vivement applaudir en interprétant le Concerto de Beethoven et celui en ré mineur de Tartini. Le quatrième concert était consacré à l'exécution intégrale de la *Messe en si mineur* de Bach, un diamant sans faille et peut-être l'œuvre la plus haute de la littérature musicale. A chacune de ces séances, le maître **Sylvain Dupuis** a été longuement ovationné. L'interprétation de la Messe, surtout, lui a valu un succès triomphal.

Citons encore, parmi les concerts intéressants, celui donné par le Cercle des Amateurs, sous la direction de M. **Jules Robert** et avec le concours de Mlle **Nelly Trassenster**, pianiste, et de M. **Paul Gérard**, violoncelliste; une séance de sonates, organisée par Mlle **Juliette Folville** et M. Alexandre Sébald; deux concerts donnés par Mme **Caroline Bernard**, pianiste, et sa toute jeune fille Yvonne, violoncelliste d'avenir; enfin trois récitals de piano, par MM. **Théo Henrion**, **Louis Lavoye** et **Sydney Vantyn**.

D'un intérêt plus grand, parce que démontrant à l'évidence la vitalité et la supériorité de l'École wallonne, étaient les trois concerts consacrés à la musique régionale. Le *Festival wallon*, — le sixième qu'organisait l'Association des Concerts symphoniques, sous la direction de l'éminent maître liégeois **Jules Debefve**, — fut à tous points de vue digne de ses prédécesseurs. L'admirable pianiste M. Alfred Cortot y joua dans la perfection les *Variations symphoniques* de Franck, œuvre classée parmi les plus belles, tandis que M. **Edouard Deru**, violoniste du Roi des Belges, donna toute leur valeur à trois pièces charmantes: *Aria*, de Vieuxtemps, *Rêve d'en-*

tant et Mazourka, d'Eugène Ysaye. Ensemble, les deux virtuoses interprétèrent, d'inoubliable façon, la merveilleuse sonate de Lekeu. Comme œuvres orchestrales, il y eut le *Prélude et Danse*, de Jongen le *Chant d'amour*, de Smulders, et *Jour de fête*, de Vreuls, œuvre très développée, orchestrée avec maîtrise.

M. Maurice Jaspar, pianiste de grand talent et musicien érudit, qu'on trouve toujours au premier rang lorsqu'il s'agit de combattre pour l'art wallon, faisait entendre à l'Emulation, en collaboration avec Mlle Marthe Lorrain, cantatrice, M. Albert Zimmer, violoniste, et M. Camille Vranken, violoncelliste, toute une série d'œuvres de Victor Vreuls, qui comptent parmi les meilleures productions de l'Ecole wallonne: un trio, une sonate, un poème pour piano et violoncelle, et quatre lieder.

Enfin, M. Chaumont et ses partenaires MM. Lucien Morisseaux, Maurice Dambois et Jean Rogister, à qui s'étaient joints occasionnellement Mlle Thérèse Chaumont et MM. Jongen et Théo Ysaye, produisirent le quatuor inachevé de Lekeu, une très intéressante sonate pour piano et violoncelle de Joseph Jongen, et un quintette, œuvre absolument remarquable, de Théo Ysaye.

A l'une et l'autre de ces séances, le public, très nombreux, a acclamé auteurs et exécutants.

CARL SMULDERS.

P. S. — L'œuvre de notre collaborateur M. Carl Smulders, *Chant d'amour*, interprétée par l'orchestre avec beaucoup de souplesse et d'enthousiasme, est un poème symphonique d'une conception très élevée, comme le sont d'ailleurs toutes les productions de ce remarquable compositeur. Les idées sont nobles et chaleureuses, la forme est personnelle; l'œuvre, sans longueurs et sans redites, est de justes proportions. L'orchestration, très sobre, produit son maximum d'effet avec des moyens très simples. C'est assurément l'une des meilleures compositions de notre Ecole, et elle a sa place marquée dans les concerts symphoniques de premier ordre. Le public a fait à M. Smulders une des plus chaleureuses ovations auxquelles nous ayons assisté.

O. C.

NOUVELLES DES CENTRES

VIRTON. — Le 4 août 1900, un de nos plus illustres compatriotes, Etienne Lenoir, mourait à la Varenne-Saint-Hilaire, en France. C'est à peine si, dans notre pays, on s'aperçut de la disparition de cet homme de génie, et, après tout, savait-on seulement qu'il fût Belge? On avait beaucoup parlé de ses inventions; on savait qu'il était l'inventeur d'un procédé de galvanoplastie en ronde bosse, qui avait été appliqué au groupe monumental de l'Opéra de Paris par la maison Christoffle et Cie. On connaissait ses freins et ses signaux de chemin de fer, ses moteurs électriques, compteurs d'eau, moteurs à gaz, télégraphe autographique, son régulateur pour dynamos, sa méthode d'éta-

mage des glaces, son perfectionnement dans le tannage des cuirs, etc. Mais, combien y avait-il de personnes chez nous qui savaient que cet homme de génie, ce chercheur merveilleux, ce travailleur infatigable, était né à Mussy-la-Ville près de Virton? Cette ignorance de son origine eût duré peut-être longtemps encore, si un Comité, composé d'hommes animés de sentiments patriotiques, n'avait pris l'initiative de rendre hommage à notre grand compatriote en lui faisant élever un monument. Cet élan généreux ne peut manquer d'être suivi; nous sommes persuadés que tous les admirateurs de Lenoir, et ils sont légion, seconderont les promoteurs, de leur influence et de leur participation financière. Il importe qu'un modeste travailleur, sorti des rangs du peuple et qui est arrivé par son talent et par son génie, à jeter un lustre nouveau sur notre pays, ait au moins, dans sa ville natale, un monument consacrant et commémorant son glorieux passé. Donner dans un but aussi élevé, c'est contribuer à illustrer nos compatriotes, à honorer notre pays et à faire connaître au loin ses gloires.

Le Comité d'initiative a confiance dans les sentiments patriotiques qui animent les Belges et particulièrement les Wallons. Il veut faire bien et il veut faire voir surtout à la génération actuelle comment on honore la mémoire des grands hommes de Wallonie. Ceux de nos compatriotes qui sont en communauté d'idées avec les promoteurs, peuvent faire parvenir leur obole à M. Arsène Richard, trésorier du Comité Lenoir, à Florenville, ou à M. Adhémar de la Hault, directeur-fondateur de la *Conquête de l'Air*, 214, rue Royale, à Bruxelles.

LIÈGE — Le 6 avril est décédé à Jemeppe-sur-Meuse, Julien-Joseph Simonis, docteur en médecine, vice-président de l'Institut archéologique liégeois, membre de la Société royale de Numismatique de Belgique. Julien Simonis s'était consacré à l'étude de la numismatique du Pays de Liège. En 1894, il faisait connaître dans la *Revue belge de Numismatique*, un exemplaire de la médaille de Charles le Téméraire, trouvé à Vottem. En 1895, il consacra une étude sérieuse aux ajusteurs jurés de l'ancienne principauté de Liège. Au cours des années suivantes, il fit connaître des monnaies liégeoises inédites, et des trouvailles faites aux environs de Liège.

Esprit très ouvert, aux sentiments artistiques il se passionna pour les médailles exécutées en Belgique au XVI^e siècle. Il fit paraître successivement deux ouvrages, intitulés *Contributions à l'art du médailleur en Belgique*, et *Nouvelles contributions*, dans lesquels il mit en lumière les œuvres de médailleurs inconnus ou presque inconnus jusqu'à ce jour.

Julien Simonis est mort dans la fleur de l'âge: il était né à Flémalle-Grande, le 2 juin 1855. C'était un Wallon de cœur, et un modeste qui fut trop peu connu du grand public.

V. T.

* On annonce que la pièce de M. Albert du Bois *Pour l'amour de la Salamite*, vient d'être reçue à l'unanimité par le Comité de lecture de la Comédie française. Nous nous réjouissons de ce nouveau succès, obtenu par la pièce créée il y a quelque temps à Liège, au Théâtre du Gymnase.

ATH. — Un cercle archéologique s'est fondé récemment en cette ville. Ses statuts viennent de paraître. Cette association nouvelle a pour but de travailler à l'histoire politique et religieuse, artistique, littéraire et scientifique de la ville et de sa région; de rechercher et de réunir tous les documents propres à former les éléments de cette histoire; de créer un musée et une bibliothèque; de s'efforcer d'empêcher la détérioration ou la perte des monuments et des objets d'art de la région; enfin, de répandre le goût des études historiques et archéologiques. Fondé en décembre 1911, le Cercle a tenu régulièrement des séances de travail; le nombre de ses membres n'a cessé de s'accroître; il atteint à présent une cinquantaine de personnes dévouées, à la tête desquelles se trouvent MM. Jules Dewert, président, et Félicien Leuridant, secrétaire; MM. Ernest Matthieu d'Enghien et l'abbé Puissant du Cercle archéologique de Mons, sont également parmi les assidus les plus actifs. La présidence d'honneur du Cercle a été acceptée par M. Ouverleaux, bourgmestre de la Ville. Sous peu paraîtra le premier volume d'un Bulletin périodique, organe officiel de l'association. Nos lecteurs apprendront avec plaisir la constitution de cette nouvelle société dont la direction scientifique est assurée par plusieurs de nos collaborateurs les plus distingués. — La cotisation est de cinq francs par an.

CHARLEROI. — L'Etat vient d'acheter les restes du château de Trazegnies, qui étaient menacés de démolition. De nombreux souvenirs historiques se rattachent au manoir des marquis de Trazegnies, au cours des âges et qui illustrent le nom de Trazegnies et celui du célèbre Gillion, le mari aux deux femmes⁽¹⁾. Edifiée au onzième siècle, cette construction fut autrefois la résidence de seigneurs, dont plusieurs participèrent aux croisades: Gilles de Trazegnies, notamment, se croisa, en 1096, avec Godefroid de Bouillon. En 1170 et 1250, le manoir de Trazegnies fut le théâtre de deux tournois célèbres, et le grand Condé y séjourna la veille de la bataille de Seneffe. Le 8 février 1614, l'archiduc Albert érigea le fief de Trazegnies en marquisat.

Depuis une quinzaine d'années, ce superbe château, conservé intact dans plusieurs de ses parties primitives, était complètement abandonné; faute de travaux d'entretien et de consolidation, il tombe en ruines, et les propriétaires actuels se proposaient de le raser afin de revendre le terrain.

Nous sommes heureux de constater que ce monument sera conservé à la Wallonie et d'enregistrer les démarches de M. Simon, architecte à Trazegnies, qui a su intéresser à sa campagne la *Société d'archéologie de Charleroi les Amis de l'Art wallon*.

(1) Voy. ci-dessus *Le Chevalier aux deux femmes*, t. III, p. 50 et 68; et *La légende de la belle Dame au cochon*, c. VIII, p. 53.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS DU TOME XXI (1913).

- Louis BANNEUX, chef de division au Ministère des travaux publics.
 Albin BODY, archiviste de la Ville de Spa.
 DD. BROUWERS, conservateur des Archives de l'Etat, à Namur.
 Arille CARLIER, avocat, à Charleroi.
 Armand CARLOT, conservateur des archives de la Ville de Mons.
 Ernest CLOSSON, conservateur-adjoint du Musée instrumental au Conservatoire royal de musique de Bruxelles.
 Louis COLSON, auteur dramatique, Herstal.
 Arthur COLSON, homme de lettres, Herstal.
 Oscar COLSON.
 F. COURTOY, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, Namur.
 Laurent DECHESNE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes de Liège.
 H. DELANNEY, secrétaire du *Cercle archéologique* de Mons.
 George DELAW, dessinateur, à Paris.
 Charles DELCHEVALERIE, littérateur et publiciste à Liège.
 Pierre DELTAWE, publiciste, Liège.
 Jules DESTREE, député, président de la société *Les Amis de l'Art Wallon*, Marcinelle.
 Jules DEWERT, archiviste de la Ville d'Ath.
 Aug. DONNAY, artiste peintre et décorateur, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège.
 Alph. DUFOUR, architecte, Tournai.
 Richard DUPIERREUX, littérateur, Bruxelles.
 Emile FAIRON, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, à Liège.
 Jules FELLER, professeur à l'Athénée royal de Verviers.
 FOULON, conservateur du Musée archéologique de Charleroi.
 Claude GENVAL, littérateur, Liège.
 Joseph HENS, auteur wallon, Vielsalm.
 Ad. HOCQUET, archiviste de la ville de Tournai, directeur de la *Revue tournaisienne*.
 Félicien LEURIDANT, littérateur, à Beloeil.
 Louis LOISEAU, auteur wallon, Bruxelles.
 Félix MAGNETTE, professeur à l'Athénée royal de Liège.
 Valère MAGNIES, étudiant, Chapelle-lez-Herlaimont.
 Fernand MALLIEUX, avocat, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes de Liège.
 Florent MATHIEU, auteur wallon, Charleville.
 Ernest MATTHIEU, archiviste de la Ville d'Enghien.
 Nestor OUTER, artiste peintre, Virton.
 JOS. PAROTTE, Verviers.
 Edmond PENY, ingénieur, Morlanwelz.
 Louis PIÉRARD, homme de lettres, Bruxelles.
 Dr S. RANDAXHE, archiviste de la *Société de Littérature Wallonne*, Liège.
 Armand RASSENFOSSÉ, dessinateur et graveur, Liège.
 Henry ROUSSEAU, conservateur au Musée du Cinquantenaire.
 Robert SAND, directeur des Expositions de l'Estampe, Bruxelles.
 Victor SCHOLLAERT, professeur, Bonne-Espérance.
 Ernest SENTE, photographe, Liège.
 Carl SMULDERS, professeur au Conservatoire royal de musique, Liège.
 Clément STIÉVENART, ancien conservateur du Musée archéologique, professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Mons.
 Abbé TICHON, directeur de l'Ecole de Dinanderie, Dinant.
 Victor TOURNEUR, conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique, Bruxelles.
 O. VAN DEN DAELE, professeur à l'Athénée royal, Mons.
 Dr V. VAN HASSEL, à Pâturages.
 Hector VOITURON, homme de lettres, Jemappes.
 Joseph VRINDTS, auteur wallon, Liège.

WALLONIA

ARCHIVES WALLONNES

DE JADIS, DE NAGUÈRE ET D'A PRÉSENT

Organe de la Société « Les Amis de l'Art wallon »

Recueil mensuel, illustré; honoré, depuis sa fondation, d'une souscription du Gouvernement, subside par la Province et par la Ville de Liège; honoré d'une souscription de la Province du Hainaut.

Honoré en 1906, au concours réglé par la Société libre d'Emulation de Liège, du prix Rouveroy, destiné aux ouvrages reconnus d'utilité publique. Et en 1911, d'un Prix littéraire décerné par la Députation permanente du Brabant.

Affilié à l'Union de la Presse périodique belge

Publie des travaux originaux, études critiques, relations et documents sur tous les sujets qui intéressent les Etudes wallonnes, (Ethnographie et Folklore, Archéologie et Histoire, Littérature et Beaux-Arts) avec la chronique du Mouvement intellectuel wallon. Œuvre impersonnelle et indépendante, la Revue reste ouverte à toutes les collaborations.

DIRECTEUR : Oscar COLSON, 142, rue Fond-Pirette, Liège

Abonnement annuel : Belgique, 6 fr. Étranger, 7 fr. 50.

Les nouveaux abonnés reçoivent les numéros parus de l'année courante. Les abonnements se continuent de plein droit, sauf avis contraire avant le 1^{er} janvier

Collection de "Wallonia",

Tomes I à XX, 1893 à 1912 inclus.

Depuis sa fondation, Wallonia a publié chaque année un volume complet in-8° raisin, (25x16.5) avec faux-titre, titre en rouge et noir, et tables des matières. A la fin du tome V (1897), du tome X (1902) et du tome XV (1907) sont annexées des Tables quinquennales analytico-alphabétiques, qui constituent le répertoire idéologique et onomastique de la publication.

Chaque volume, élégamment édité, est abondamment illustré de dessins originaux, portraits, etc., et contient de nombreux airs notés. Les huit premiers volumes comptent chacun plus de 200 pages; les volumes suivants, plus de 300 pages; les 3 derniers, plus de 400. Total, pour les 20 volumes : 6.800 pages.

CONDITIONS DE VENTE

Les tomes IV, X et XX sont épuisés. Le tome I n'existe plus qu'en réimpression. Quelques exemplaires séparés sont disponibles aux conditions suivantes — qui n'engagent pas l'avenir :

Tome I (réimpression) 2 fr.	Tomes VII et VIII, chacun 3 fr.
» II et III, chacun 3 fr.	» IX, XI à XIV, chacun 5 fr.
» V, en fascicules 5 fr.	» XV, en fascicules 6 fr.
» VI 5 fr.	» XVI à XIX » chacun. 10 fr.

Les tomes I à III, V à IX et XI à XIX, ensemble : 75 fr.

Numéros détachés : prix à convenir.

N. B. Des conditions spéciales pourront être faites aux abonnés directs ainsi qu'aux Bibliothèques publiques, avec facilités de paiement, s'il y a lieu.

Impr. H. Vaillant-Carmanne (s. a.), Liège.

Organe de la Société
" Les Amis de l'Art Wallon "

WALLONIA



XXI^e année — N^{os} 5-6

Mai-Juin 1913

TOURNAI

dans l'Art et dans l'Histoire

PAR

MM. Adolphe HOCQUET

Maurice HOUTART

Walther RAVEZ

E.-J. SOIL de MORIAMÉ

BUREAUX DE LA REVUE :

LIÈGE, 142, RUE FOND-PIRETTE

Un an : Belgique, 6 francs. — Étranger : 7 fr. 50. — Ce n^o : 2 francs

La Revue paraît chaque mois, sauf en août et en septembre.



AVIS

En même temps que ce fascicule, nos abonnés recevront le Numéro spécial publié par le Comité de la Manifestation des XX ans de Wallonia.

Nous avons ajouté à ce numéro, qui clôture notre tome XX, la Table des matières du volume.

La quatrième Table quinquennale est en préparation; nos abonnés la recevront après les vacances. Elle formera un fascicule qu'on pourra joindre au tome XX — bien que, suivant l'usage, elle doit avoir une pagination spéciale.

Cette table quinquennale sera mise en vente au prix de 1 franc.

A l'Université Populaire de Fayt lez-Manage, une fête wallonne a été donnée le 9 mars dernier avec le plus franc succès. Le programme comportait une pièce de Bosquetia *C'est l'Diàpe* et une pièce d'Arth. Trigaux *El Méd'cin par occasion*, avec conférence par M. O. Biévelez. L'idée de cette conférence, expliquant l'intérêt ethnique de notre littérature populaire, ainsi que la valeur des œuvres choisies, est à propager. M. Biévelez s'est excellemment acquitté de sa tâche.

THUIN. — On nous signale qu'il existe à l'hôtel de ville de Thuin, un buste du grand juriconsulte P. Namur, œuvre du sculpteur Bonjean, qui attend un socle et une présentation convenable depuis plusieurs années. Quand les Wallons se décideront-ils à honorer mieux leurs grands hommes? Nous sommes persuadés qu'il suffira d'appeler sur ce fait l'attention de M. V. Vilain, l'honorable bourgmestre de Thuin, qui fait partie des *Amis de l'art wallon*.

NEUFCHATEAU. — On fait grand bruit dans le pays d'une histoire que raconte en ces termes *L'Express*, de Liège:

«A Engreux, petite commune de l'arrondissement de Neufchâteau, existait, dans l'église, une statue de Vierge gothique, en marbre, d'une très grande valeur artistique.

» Pour la vendre ou la céder, une autorisation était nécessaire. Mais les personnes ayant pour mission de la garder oublièrent cette formalité et entrèrent en pourparlers avec un étranger qui en offrait un prix très élevé. On tomba d'accord sur ce prix: la Vierge fut emportée en automobile et prit la direction de Paris.

» Les autorités administratives, mises au courant de cette vente irrégulière, la signalèrent au Parquet de Neufchâteau. Une information est ouverte du chef d'infraction à l'arrêté du 16 août 1824. Jusqu'ici, on n'a pu découvrir l'endroit où ce marbre rare pourrait se trouver. Tout ce que l'on a appris, c'est que plusieurs antiquaires de Paris l'ont eu entre les mains et qu'il a enfin été vendu à un sujet persan, qui, croit-on, se proposait de l'expédier en Amérique ou devait déjà l'y avoir fait transporter.

» Disons que le prix soldé aux vendeurs primitifs devait servir à des travaux de réparation ou de réfection de l'église d'Engreux.

» Au point de vue de l'art, c'est une grande perte pour notre pays, car il est peu probable que cette statue y revienne. Et il est regrettable que des mesures plus sérieuses ne soient pas prises pour assurer la conservation de nos trésors artistiques.»

BRUXELLES. — Sous ce titre, *Les Ardennes belges*, un journal illustré de propagande touristique vient de paraître. Imprimé sur beau papier et semé de quelques beaux clichés de Spa, Houffalize, Dinant, Bohan, etc., le premier numéro offre fort bel aspect et présente un intérêt très vif. C'est un organe qui rendra certainement service aux nombreux Belges et étrangers s'intéressant à ces sites pittoresques. On peut s'en convaincre d'ailleurs, en demandant gratuitement un exemplaire à l'Administration, 59, chaussée de Wavre, Ixelles.



CHRONIQUE
DE LA SOCIÉTÉ
LES AMIS
DE L'ART WALLON

Circulaires aux Membres de la Société ⁽¹⁾

I.

Enquête sur les Musées de la Wallonie

Monsieur et cher collègue,

En exécution des décisions du Comité central, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir nous documenter le plus exactement et le plus complètement possible sur la situation des collections d'art et d'histoire qui peuvent exister en votre région. Nous vous prions donc de répondre au questionnaire ci-après, dans un délai rapproché. Lorsque nous aurons réuni tous les renseignements, notre Comité central pourra étudier ce qu'on pourrait utilement préconiser dans ce sens pour la sauvegarde de notre passé artistique et l'éducation esthétique de nos populations. Je vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

JULES DESTREE.

Enquête.

1. Existe-il dans votre ville un musée des Beaux-Arts, un musée archéologique, un musée de folklore ou d'histoire locale?
2. De qui est-il la propriété (local, collections)? Comment est-il administré, quel est son budget?
3. Comment répond-t-il à sa destination d'enseignement et d'éducation? Quelles sont ses heures d'ouverture? A-t-il un catalogue, une bibliothèque? Y fait-on des cours ou des conférences explicatives?

(1) Ces circulaires s'adressent plus particulièrement aux Présidents, Secrétaires et Membres des Comités des Sections, mais il est évident que nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications que les Membres de notre Association voudraient bien nous faire directement.

4. Reçoit-il des encouragements des pouvoirs publics ou des particuliers? Y a-t-il dans votre ville des collections et des collectionneurs? Prêtent-ils ou lèguent-ils à votre musée?

5. N'y a-t-il pas de projet de transformation ou de création de musée dans votre ville? Dans quel sens? Où en sont les études de ces projets? Y comprend-on, en général, que la première place doit être réservée aux artistes régionaux, passés ou vivants, aux industries d'art de la région, aux coutumes du pays? Pense-t-on à former, en moulages ou en photos, des séries complètes et documentaires des productions esthétiques de la région?

II.

Projet d'exposition itinérante d'art moderne

Monsieur et cher collègue,

Nos sections locales devraient, nous semble-t-il, avoir plus d'occasions de manifester leur activité. Nous venons d'être saisis d'un projet qui en serait une excellente occasion et nous vous prions d'examiner s'il y aurait chance de le réaliser chez vous.

Il s'agirait d'organiser une exposition, de proportions modestes, d'œuvres d'artistes wallons. Cette exposition serait itinérante et aurait lieu successivement pendant 15 jours ou trois semaines, dans les différents centres de Wallonie. Elle comprendrait une conférence et une audition musicale. Les frais en seraient supportés pour la plus grande part par les artistes participants, et, au besoin, par une intervention financière de notre Association.

Il importerait naturellement de réduire ces frais autant que faire se pourrait. C'est afin de pouvoir calculer ceux-ci et d'examiner les conditions de réalisation pratique du projet que nous vous prions d'en faire faire l'étude dans le Comité de votre section et de bien vouloir nous donner *aussitôt que possible*, réponse aux questions ci-dessous indiquées.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments dévoués.

Jules DESTREE.

Enquête

1. Y a-t-il en votre ville une salle convenant à une modeste exposition d'œuvres d'art?
2. Cette salle peut-elle être mise gratuitement à votre disposition? Doit-elle être aménagée?
3. Sinon, quelles en seraient les conditions de location?
4. Si des expositions de ce genre ont déjà eu lieu chez vous, le public est-il habitué à payer une entrée et laquelle?
5. Avez-vous, sur place, un gardien à qui on pourrait confier la perception des entrées, la vente ou la distribution de catalogues, la surveillance de l'exposition, les négociations pour la vente des

œuvres exposées? Dans l'affirmative, que faudrait-il lui payer par jour?

6. Pensez-vous qu'on puisse réclamer une entrée les jours de conférence et d'audition musicale? Faudrait-il louer des chaises pour les assistants?

7. Votre Comité pourrait-il s'engager à faire tous ses efforts pour la réussite de l'entreprise, soit en assurant la publicité dans les journaux locaux, soit en amenant des visiteurs ou des acheteurs à l'Exposition?

8. Votre Section pourrait-elle organiser avec ses propres éléments, et gracieusement, une audition musicale d'œuvres wallonnes, ou croyez-vous préférable que ce concert soit organisé par nos soins?

9. Combien faudrait-il d'affiches pour annoncer utilement l'exposition?

10. En général, quelles indications et réflexions pouvez-vous nous communiquer à ce sujet?

• • •

En exécution des décisions prises par le Comité en sa dernière réunion, le Bureau a dressé un projet de règlement concernant les expositions d'art wallon. Ce projet ne pourra être utilement soumis au Comité que lorsque les réponses des Comités locaux lui seront parvenues. Mais nous croyons utile de le présenter dès à présent aux réflexions de tous les membres de la Société; nous accueillerons avec plaisir toutes les observations qu'il pourra leur suggérer. Il est à désirer qu'elles nous soient transmises avant le 15 mai.

*Projet de Règlement des Expositions itinérantes
organisées sous le
Patronage de la Société des « Amis de l'Art wallon »*

Institution

ARTICLE 1^{er}. — Dans le but de favoriser les expositions d'art wallon, le Comité central des *Amis de l'Art wallon* pourra accorder le patronage de la Société à des groupes d'artistes désireux d'organiser un cycle d'expositions.

Les groupes seront constitués, soit d'eux-mêmes, soit à l'intervention du Comité, de façon à réaliser une exposition restreinte présentant un certain ensemble varié de diverses expressions d'art.

ART. 2. — Les artistes voulant obtenir ce patronage, s'adresseront au Président des *Amis de l'Art wallon* et joindront à leur demande le programme de leur exposition, la liste des œuvres et tous renseignements de nature à permettre au Comité central de statuer.

ART. 3. — Le Comité central statuera sur les demandes qui lui seront adressées; ses délibérations seront valables quel que soit

le nombre de membres présents. Il pourra, chaque fois qu'il le jugera utile, déléguer ses pouvoirs à son Bureau Permanent.

ART. 4. — Le Comité central pourra accorder un subside aux expositions patronnées.

ART. 5. — Les expositions patronnées auront lieu sous la responsabilité exclusive, tant matérielle que morale, des artistes exposants, sans que jamais la Société des *Amis de l'Art wallon*, les membres de ses Comités ou les délégués du Comité central, puissent être mis en cause.

Rôle du Comité Central

ART. 6. — Le Comité central ouvrira une enquête auprès des Comités locaux, à l'effet de connaître les salles d'exposition disponibles dans chaque ville, les conditions dans lesquelles elles peuvent être obtenues, les périodes favorables à l'ouverture du Salon, etc..

Le Comité central dressera alors, d'accord avec les participants, un programme détaillé du cycle des expositions.

ART. 7. — Le Comité central prêtera ses bons offices aux exposants: pour la publication du catalogue, l'édition de l'affiche et les mesures de publicité de nature à favoriser le succès des expositions.

Il les mettra en rapport avec ses Comités locaux de manière à leur faciliter, le plus complètement possible, leur organisation et leurs démarches.

ART. 8. — Le Comité central aura le droit de refuser les œuvres qui, pour un motif quelconque, seraient jugées incompatibles avec le but et les convenances générales de la société des *Amis de l'Art wallon*.

Obligations des Exposants

ART. 9. — Toutes les œuvres destinées aux expositions patronnées devront être préalablement soumises au Comité central ou à ses délégués.

ART. 10. — Les œuvres devront être convenablement encadrées; elles devront être emballées dans des caisses vissées et porter au revers une étiquette indiquant:

1^o Le nom et l'adresse de l'artiste; 2^o le titre de l'œuvre; 3^o le prix de l'œuvre; 4^o l'adresse pour le retour.

ART. 11. — Les exposants nommeront un délégué chargé de prendre toutes les mesures administratives d'accord avec le Comité central.

Ce délégué devra, notamment, veiller personnellement à l'emballage et au déballage des œuvres, à leur placement, à leur conservation et aux transports.

ART. 12. — Aucune œuvre, même vendue, ne pourra être retirée de l'exposition avant l'achèvement complet du cycle prévu.

ART. 13. — Tous les frais causés par les expositions seront à la charge des exposants qui pourront être tenus de les cautionner.

ART. 14. — En vue de couvrir ces frais, une retenue de 10 % sera faite sur le prix des œuvres vendues.

ART. 15. — A l'expiration du cycle prévu, il sera dressé un compte général des frais.

Ceux-ci seront couverts: 1^o par le subside de la Société; 2^o par la retenue prévue à l'article précédent; 3^o par les autres recettes diverses.

Le solde sera partagé par les participants selon les conventions qu'ils auront préalablement arrêtées entre eux.

Risques et compromis

ART. 16. — Les artistes exposants seront, chacun en ce qui le concerne, seuls responsables vis à vis d'eux-mêmes, comme vis à vis des tiers, de toute détérioration, avarie, accident, perte, vol ou préjudice quelconque dont leurs œuvres pourraient avoir à souffrir.

Ils pourront, s'ils le désirent, faire couvrir ces risques par une assurance qui sera supportée personnellement par chacun d'eux.

ART. 17. — Les exposants, par le seul fait de leur demande de patronage, adhèrent sans réserve au présent règlement, ainsi qu'aux mesures d'ordre qui pourraient être édictées ultérieurement.

Pour toute difficulté d'interprétation ou d'application, comme pour tous les cas imprévus, ils s'en remettent au Comité central qui, après avoir entendu les intéressés, statuera souverainement et sans appel.

Section de Charleroi

La Section s'est réunie le samedi 29 mars, à 7 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. Jules Destrée, remplaçant M. Devreux, président, empêché.

1. *Création d'un Musée à Charleroi.* La Section examine et approuve le rapport de M. Foulon, publié dans *Wallonia*. Elle décide de s'entendre avec la Société d'Archéologie afin d'agir de concert auprès des membres du Conseil Communal.

2. M. le PRÉSIDENT donne connaissance à la section du projet soumis au Comité Central au sujet d'une exposition itinérante d'art moderne wallon. La Section estime qu'il pourrait se réaliser avec succès à Charleroi et s'engage à faire tous ses efforts dans ce but. M. Carlier, secrétaire, répondra au questionnaire du Comité central.

3. De même, M. FOULON est chargé de répondre aux questions du Comité relatives à la situation des musées en Wallonie.

4. *Conservation du château de Trazegnies.* — M. le PRÉSIDENT expose que ce magnifique vestige d'architecture féodale est menacé de démolition. Déjà, la Société d'Archéologie, la Société des Architectes du Hainaut ont protesté. Nous devons joindre nos efforts aux leurs pour assurer la conservation de ce curieux monument. Un vœu en ce sens est voté à l'unanimité.

5. *Un mémorial aux patoisants de la région.* M. CARLIER expose que l'Association Littéraire wallonne de Charleroi nous demande notre

appui en vue de cet objet. Les ressources seraient sans doute trouvées aisément par des représentations des Cercles wallons au bénéfice du projet. M. PATER, sans s'opposer à la motion, signale qu'il faut garder de la mesure et de la discrétion dans les hommages rendus aux patoisants et ne pas oublier que c'est la langue et la culture françaises qu'il faut honorer avant tout en Wallonie. La Section se déclare favorable au projet et désigne MM. Carlier et Pater pour s'entendre avec la Fédération.

6. *Monument à Octave Pirmez.* — M. R. DUPIERREUX signale que le pays de Charleroi a produit un grand écrivain de langue française qu'il conviendrait de ne pas oublier: Octave Pirmez. Il fut, avec Charles De Coster, l'un des annonciateurs de notre renaissance littéraire. De Coster a un monument charmant au bord des étangs d'Ixelles. Nous, nous n'avons rien fait pour Pirmez. La Section se déclare favorable à la proposition et charge M. Dupierreux de lui présenter un rapport.

7. *Excursions.* — M. CARLIER demande que durant la bonne saison, les *Amis de l'Art wallon* du groupe de Charleroi, se réunissent, de temps en temps pour faire ensemble une promenade, une excursion, une visite à un site ou à un monument. L'un des membres du groupe se chargerait de la direction de l'excursion et se préparerait de façon à donner les explications et renseignements utiles. Adopté à l'unanimité.

8. M. DE PONTIÈRE signale un remarquable devant d'autel, à Bersilles l'Abbaye, provenant sans doute de l'abbaye de Liessies ou de St-Ghislain.

Le Secrétaire,
A. CARLIER.

Section Namuroise

La section namuroise de la Société *Les Amis de l'Art wallon* s'est réunie le samedi 29 mars dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, mise très gracieusement à sa disposition par l'administration communale de Namur.

Son président, M. Henry Grafé, lui a fait part de plusieurs communications intéressantes et lui a annoncé le résultat de démarches qu'il a bien voulu faire.

Nous signalerons particulièrement au nombre des projets examinés celui de solliciter du gouvernement la transformation partielle de notre ancien pensionnat communal en musée de peinture, provisoire.

Les intérêts des artistes namurois, celui des œuvres qui encombrant notre hôtel de ville en y courant grand danger, l'intérêt même de notre musée archéologique dont une partie est occupée par un nombre important de toiles intéressantes, exigent que nous possédions bientôt un local spécial et permanent d'exposition.

MM. Henry Grafé et Henry Bodart, président et secrétaire, ont, au

vœu du groupe, rendu visite à M. Boveroule, notre architecte provincial, à propos des mesures à prendre pour la conservation des merveilleux confessionnaux de l'église Saint-Loup.

M. Boveroule les a complètement rassurés. Un nouveau pavement sera prochainement placé qui empêchera l'infiltration dangereuse des eaux dans les fondements de nos petits chefs d'œuvre; en outre, des réparations indispensables y seront bientôt faites.

Le prochain congrès se tiendra à Tournai le 19 juillet prochain. Les Amis de l'Art wallon sont invités au tournoi de la seconde série dont la date coïncide avec celle de leur assemblée générale. A cette réunion, M. Jules Destrée proposera que le prochain congrès ait lieu à Namur en 1914.

La question du mémorial et du monument à la gloire de Félicien Rops est portée dès à présent à l'ordre du jour de cette assemblée plénière. Le groupe namurois a fait le premier pas. C'est à la Société tout entière qu'il convient d'honorer notre grand concitoyen.

Le comité namurois espère pouvoir donner, dès le mois de mai prochain, des conférences littéraires et des auditions musicales. M. Jean Grafé est particulièrement chargé du soin de les organiser.

Le comité décide de solliciter de la Société des Sites des mesures de protection des vestiges de notre ancienne rue des Tanneries.

Il examine enfin divers sujets de recherches, entre autres à propos des artistes wallons Siffié, Leclercq, Nicolai et les frères Tabaguet.

Notes

Rapports. — Nous publions dans ce numéro (p. 225) le mémoire lu par M. Adolphe Hocquet à la dernière assemblée du Comité central. A cette même séance, M. Fierens-Gevaerts avait fait rapport sur le Mémorial Roger de la Pasture, à ériger à Bruxelles; une indisposition de l'auteur l'a empêché de mettre la dernière main au manuscrit destiné à paraître dans *Wallonia*. Cette publication aura lieu ultérieurement.

Pour rappel. — Toutes les communications relatives à la Société des Amis de l'Art wallon doivent être faites directement à son Président, M. Jules Destrée, à Marcinelle.

TOURNAI

DANS L'ART ET DANS L'HISTOIRE

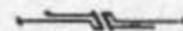
PAR

ADOLPHE HOCQUET

MAURICE HOUTART

WALTHER RAVEZ

E.-J. SOIL DE MORIAMÉ



NUMÉRO SPÉCIAL

ÉLABORÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. Adolphe HOCQUET

Directeur de la *Revue Tournaisienne*
Archiviste de la Ville de Tournai

SOMMAIRE

Tournai dans l'Histoire, par Adolphe Hocquet	315
La Cathédrale et l'Ecole d'Architecture de Tournai, par E. J. Soil de Moriamé.	335
La Peinture et la Sculpture à Tournai, par Maurice Houtart	347
Les Arts décoratifs à Tournai, par E. J. Soil de Moriamé	369
La Littérature à Tournai, par Walther Ravez	406
Deux Tournois célèbres à Tournai (1331-1513), par Adolphe Hocquet.	420



Panorama

TOURNAI DANS L'HISTOIRE

par Adolphe Hocquet

Archiviste de la Ville de Tournai, Directeur de la *Revue Tournaisienne*.

Il s'avère de plus en plus aujourd'hui que, d'une façon générale, nous ne connaissons point l'histoire du coin de terre qui nous a vu naître ou que nous habitons, soit par élection de domicile, soit par prédilection personnelle.

Interrogez un écolier, un élève des écoles primaires, un collégien d'Athénée ou un étudiant de Collège de Jésuites, vous recevrez à cet égard une réponse pleinement concluante.

Ni l'un ni l'autre ne savent à quoi se rattache, dans le passé, ce qui les entoure, ne connaissent les raisons de la physionomie particulière des choses ambiantes ou les causes de la mentalité parfois spéciale de la population dans laquelle ils se meuvent et vivent.

En somnolant sur leur livre, ils ont appris par cœur l'histoire des Mérovingiens, des Carolingiens, des Croisades, que sais-je? Ils ont été saturés des moindres détails de la vie politique des populations flamandes — car dans l'état actuel, l'histoire de la Wallonie est inexistante dans les manuels d'école en Belgique — ils ont appris péniblement et pour combien de temps, quelques faits, quelques dates, mais l'histoire de leur ville, de leur village, de la terre où leurs ancêtres dorment en paix leur dernier sommeil, ils n'en connaissent pour ainsi dire rien!

Oh! je sais! l'Ecole n'en parle point; le maître est, sur ce chapitre, d'un mutisme déconcertant, la chose n'est pas au programme et dans ce cas-ci, « l'enseignement occasionnel » n'est point

de mise pour la plupart des pédagogues. Ignorance ou absence de manuel, peut-être les deux en même temps, mais c'est là chose infiniment regrettable. Et en ces temps où les pouvoirs publics s'aperçoivent que le sentiment patriotique fléchit, il serait bon de se ressouvenir que le moyen le plus efficace de faire aimer la grande patrie, c'est de faire chérir la petite.

C'est donc par un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire de Tournai que nous ouvrons ce numéro de *Wallonia*, spécialement consacré à cette ville.

Dans le cadre forcément restreint d'un article, j'essaierai de montrer aussi succinctement que possible, combien cette histoire mérite d'être connue de nous tous, Tournaisiens, combien elle est belle et combien aussi elle nous impose le devoir de continuer les traditions faites de dignité, de travail, de conscience et de loyalisme de ceux qui, dans le passé, ont buriné en lettres ineffaçables dans les pages d'airain du livre de l'Histoire, le nom glorieux de Tournai.

• • •

Semblables aux douces chansons maternelles qui bercèrent nos premiers jours, de poétiques légendes se formèrent autour de la naissance de Tournai.

On dirait qu'il existe comme un instinctif besoin de parer, d'orner de poésie, de grandeur et de beauté les premiers vagissements des vieilles cités.

Les hommes qui les habitent veulent marquer leur attachement, leur amour filial envers cette vénérable mère en lui forgeant des origines extraordinaires ou fabuleuses, et masquent sous un amoncellement de naïves invraisemblances leur ignorance de la réalité, qui leur reste cachée derrière des brumes lointaines.

Ce fut le cas pour beaucoup de villes plus jeunes que Tournai et ce fut, à plus forte raison, le cas pour Tournai, auquel ses habitants attribuèrent un jour une origine presque aussi ancienne que celle de Rome.

Sans doute, ces légendes ne datent que du XII^e siècle seulement ou du moins furent mises par écrit à cette époque-là; mais elles sont probablement plus anciennes, parce qu'il n'est point possible de se représenter les Tournaisiens des siècles antérieurs comme s'étant désintéressés de l'histoire de leur ville.

Arrivons au fait!

Le lundi 21 avril 1141, le jeune chanoine Henri traversait seul,

à la nuit tombante, les travaux de la nouvelle église cathédrale de Notre-Dame. Soudain, il crut entendre les voix d'une foule immense, en même temps qu'il voyait venir à lui comme un torrent de flammes qui, consumant une partie de son vêtement, le brûlèrent à l'avant-bras.



Cathédrale. — La grande nef.

Epouvanté, le chanoine Henri se laissa choir, puis devant lui, ravi, en extase, surgirent tout-à-coup trois évêques: les saints Eleuthère, Eloi et Achaire.

Saint Eleuthère, s'approchant du chanoine, lui remit un livre où était consignée l'histoire de sa vie qu'il lui ordonna de lire.

La lecture achevée, saint Eleuthère reprit le livre, après quoi les trois évêques disparurent.

Ayant repris ses sens, le chanoine Henri rentra chez lui, dans la maison paternelle; il y passa une nuit agitée.

Il ne dit rien cependant, mais le vendredi suivant, le 25 avril 1141, il s'en fut secrètement trouver le doyen des chanoines et se confessa.

Le surlendemain dimanche, dès qu'il eut communié, il se mit à réciter couramment, comme l'on récite l'Oraison dominicale, la Vie de saint Eleuthère, qu'il avait lue six jours auparavant pendant son extase.

Etonnement et stupeur parmi la gent canoniale!

Quelque temps après, nouvelle catalepsie du chanoine Henri dans la sacristie où se trouvait la châsse de saint Eleuthère. Le chanoine récita à nouveau la vie du premier évêque de Tournai, saint Eleuthère, et s'empressa de mettre par écrit ce qu'il venait de réciter.

Enfin, le 8 août 1141, troisième et dernière extase durant laquelle le chanoine Henri raconta, d'après le livre de saint Eleuthère, les origines de la ville de Tournai.

Quelles étaient donc ces origines d'après ces visions?

Les voici: l'an 143 de la fondation de Rome, et le 10^e du règne de Tarquin l'Ancien, Tournai fut fondée par les Romains et dénommée par eux l'autre Rome, *Altera Roma* ou *minor Roma*.

Le site où s'élevait la *Petite Rome* était tellement séduisant, dit saint Eleuthère par la bouche du chanoine Henri, qu'il s'en fallut de peu que les monarques de Rome n'abandonnassent cette ville pour venir établir à Tournai le siège de leur empire. La ville grandit; bientôt on la vit entourée de murs solides à l'abri desquels vivait une population très nombreuse, comblée de richesses.

Tournai l'emportait en puissance sur les 125 villes et bourgs qui se trouvaient dans ses environs; aussi Servius, le successeur de Tarquin l'Ancien, décida-t-il que les tributs de tous ces bourgs, de toutes ces villes seraient concentrés dans la petite Rome pour être expédiés dans la grande.

Mais un jour, les Tournaisiens s'avisent de ne plus envoyer à Rome les tributs ordinaires. Les Romains se fâchent, menacent de détruire la seconde Rome de fond en comble. Les Tournaisiens s'entêtent et ne cèdent point.

L'armée romaine apparaît sous les murs de Tournai; des escar-

mouches s'engagent, suivies de nombreux et rudes combats où les Tournaisiens témoignent d'une vaillance à toute épreuve. Néanmoins, leur muraille fut entamée vers le sud, les Romains s'apprêtent pour l'assaut et le roi Servius entend pénétrer dans Tournai.

On traita enfin, mais il fut stipulé par les Romains qu'en mémoire de ces événements, Tournai ne s'appellerait plus la « *seconde Rome* », mais « *Hostilis* », « l'Ennemi ».

Les années qui suivirent furent bonnes pour les Tournaisiens. Tournai proclama la république quand Rome le fit et se donna des consuls, des tribuns, des dictateurs en même temps que Rome.

Tout à coup, sous le règne d'Artaxerxès, vers 340 avant J. C., *Hostilis* fut honteusement détruite sans qu'on sache exactement comment, par qui et pourquoi: du moins, saint Eleuthère ne le dit point. Beaucoup d'habitants furent tués, d'autres s'enfuirent, quelques-uns seulement restèrent et s'appliquèrent par après à reconstruire la ville.

L'an 297 avant J. C., c'était chose faite et la ville prit alors le nom de Nervius, « en souvenir du roi Servius qui lui avait été bon ».

Quand César, le célèbre général romain, survint, il s'approcha de la ville de Nervius, méditant de s'en emparer par surprise; mais il s'aperçut que la ville était infiniment plus forte que toutes celles dont il avait antérieurement fait la conquête. Il réunit donc ses légions et leur tint ce langage: Soldats! j'apprends que nous sommes ici en face de cette ville de Nervius. Voyez ces murs couronnés de tortues, de béliers, de machines de guerre de toutes sortes. Contemplez ses habitants; ils n'ont point de crainte; ils sont vaillants dans les combats. Qu'il vous plaise donc vous retirer quelque peu en arrière! Nous allons investir Nervius de toutes parts.

Le siège commença. Les habitants de Nervius, pour mieux assurer leur résistance, résolurent d'élire un roi et choisirent *Turnus*, homme de noble naissance, de mœurs parfaites et d'une vaillance à toute épreuve.

Turnus, à la tête d'une armée où se comptaient 5000 cavaliers et d'innombrables fantassins, sortis des murs de Nervius.

A cette nouvelle, César abandonna son camp sous les murs de Nervius, s'achemina vers le bourg de Mons, avec le gros de son armée, et alla s'établir sur les bords de la Sambre. C'est